



AU FIL DU LIMETIN

Date : SEPTEMBRE 2019

Responsable de la publication : Éric GODEY Maire de Lombreuil

N° 12

Rédaction : Patrice BERNARD, Marie-Thérèse SOULAT, Françoise BOISCOMMUN, Grégory LEBRUN

Photos : Éric GODEY

ETAT- CIVIL

Mariage : Hélène LEFEBVRE et Clément ROUSSET

Naissances : Johayna LUSTRE, Issa DIA

Décès : Simone THOLLIER

REALISATIONS

- Les travaux d'aménagement du cœur de village sont terminés. Mise en place d'une borne recharge électrique pour un montant de 7.545 euros financée par l'Agglomération Montargois et Rives du Loing. Eclairage du passage piéton entre la mairie et le cimetière pour un montant de 2.255 euros pris en charge par l'AME. Mise aux normes d'un passage piéton pour un montant de 2.795 euros, dont 1.397,50 euros de crédit d'Etat relatif aux amendes de police.



Avant travaux



Après travaux

Nettoyage et réfection du Monument aux Morts pour un coût de 5.239,40 euros, dont 1.834 euros de la Préfecture et 1.047,88 euros d'aide de l'Association du Souvenir Français.



- Acquisition d'un tracteur compact polyvalent et évolutif en accessoires pour un montant de 18.670,64 euros dont 8.000 euros d'aide du Département.
- Achat d'un tondobroyeur et d'un chargeur frontal pour la somme de 5.708,33 euros.
- La commune s'est séparée à la vente du tracteur agricole de marque FIAT et des accessoires, à savoir :
 - tracteur = 4.000 euros,
 - broyeur = 2.500 euros
 - godet hydraulique = 700 euros.
 - la tondeuse autoportée de marque John Deere en l'état au prix de 200 euros
- Acquisition d'un four et d'un lave-vaisselle professionnels pour la cuisine de la salle communale pour un montant de 3.869 euros.
- Achat de deux bancs pour l'aire de jeux des petits, soit 1.523,56 euros.
- Remplacement du ballon d'eau chaude à gaz de la salle communale qui est hors service par un ballon d'eau chaude électrique avec minuterie programmable pour la somme de 1.296,12 euros.
- Remplacement du mobilier (tables et chaises) de la salle communale pour un montant de 3.177,80 euros.

TRAVAUX 2019

Travaux de réfection d'une partie de la route de Sainte-Boynes pour la somme de 51.765 euros dont 32.485 d'aide du Département.

L'Agglomération Montargoise Et Rives du Loing assure le financement des travaux relatifs à la poursuite du busage des fossés de la route d'Oussoy.

Réglementation du tonnage de la route d'Oussoy avec achat des panneaux de signalisation.

ANIMATIONS

Le 26 mai s'est déroulé le traditionnel vide grenier organisé par le Comité des Fêtes. La météo particulièrement clémente a rassemblé de nombreux exposants et visiteurs.



vide grenier



Marche semi- nocturne

Pour la sixième année, la fête des voisins le 31 mai 2019 a permis d'échanger entre habitants.

Le 22 juin 2019, le comité des fêtes organisait une marche semi-nocturne à laquelle ont participé 80 personnes.

Ouverture depuis le mois de juillet, d'une ferme pédagogique « La Belle Vie » route d'Oussoy.

L'association THE HAPPY HELLS animera à compter de septembre des cours de danse Country.

Manifestations à venir :

- 12 octobre : soirée tartiflette
- 21 novembre : soirée beaujolais nouveau
- 14 décembre : arbre de Noël.

BUDGET PRIMITIF 2019

- Section de fonctionnement : 430 931,37 €
- Dont charges à caractère général, charges du personnel, charges de gestion courante.
- Recettes de fonctionnement : 238 733,00 € + 192 198,37 € excédent reporté 2018.
 - Dont impôts et taxes, dotations et subventions.
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 297 596,29 €.
- La totalité du budget s'élève à la somme de 728 527,66 €.
- Pour la sixième année consécutive, l'équipe municipale vous informe du gel de la fiscalité communale.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déploiement Urbain a été arrêté par l'Agglomération Montargoise Et Rives du Loing. Une enquête publique sera ouverte au dernier trimestre de l'année 2019. Vous aurez la possibilité de le consulter en mairie et de formuler vos éventuelles remarques auprès du commissaire enquêteur.

Lombreuil cultive sa nature autrement.

En effet, la commune s'est engagée dans le zéro pesticide. Cette action s'inscrit dans un plan global de gestion différenciée des espaces verts pour protéger notre environnement et notre santé.

Pratique du paillage, résultant d'une facilité de mise en place, couverture du sol permanente, diversité des paillages disponibles, production possible par la commune.

Pratique également d'une tonte différenciée, avec végétations de différentes hauteurs, structuration de l'espace, paysage évolutif, usage du site préservé, réduire le temps d'intervention, créer des refuges pour la biodiversité, améliorer le cadre de vie.

La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour l'année 2018. Plusieurs dossiers d'administrés ont été déposés en ce sens. Si vous avez été victime dernièrement de cet état de fait, vous pouvez effectuer la démarche en mairie.

- Retrouvez toutes les informations pratiques de la commune sur le site : www.lombreuil.fr

•Réalisation et impression en interne par la commission communication, distribution par nos soins